



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MASOFILM [BPR]

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	MASOFILM [BPR]
Numéro du produit	R087 EV
Identification interne	Livestock
Synonymes; marques commerciales	SDS for Language Reference ONLY. Product not Registered under BPR for use in France.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Désinfectant liquide à base d'iodophore liquide prêt à l'emploi pour les animaux laitiers...
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Evans Vanodine Europe 6-9 Trinity Street, Dublin 2. D02 EY47. Republic of Ireland.
Fabricant	Evans Vanodine International plc Brierley Road Walton Summit Preston. UK. PR5 8AH Tel: 01772 322 200 R and D Lab e-mail: productcompliance@evansvanodine.co.uk

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Nouvelles Fiches de Données de Sécurité ...- 8.30am to 4.30pm - +44 (0) 1772 322 200 - Lundi à vendredi. Conseils techniques ... - 8.30am to 4.45pm - +44 (0) 1772 318 818 - Lundi à vendredi.
--------------------------	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.

2.3. Autres dangers

MASOFILM [BPR]

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

C13-15 ALCOHOL ETHOXYLATE (11EO)	1-3%
Numéro CAS: 157627-86-6	
Alternative CAS No 24938-91-8	

Classification

Acute Tox. 4 - H302
Eye Dam. 1 - H318
Aquatic Chronic 3 - H412

IODE**0.1-1%**

Numéro CAS: 7553-56-2 Numéro CE: 231-442-4
Facteur M (aigu) = 1
BPR +H410, M factor (Chronic) =1

Classification

Acute Tox. 4 - H312
Acute Tox. 4 - H332
Skin Irrit. 2 - H315
Eye Irrit. 2 - H319
STOT SE 3 - H335
Aquatic Acute 1 - H400

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles. Si un spray/brouillard a été inhalé, procéder comme suit. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Laver abondamment à l'eau.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu. mais - Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Aucun symptôme particulier connu.
Contact oculaire	Aucun symptôme particulier connu. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

MASOFILM [BPR]

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Le produit n'est pas inflammable. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Pour informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Déversements mineurs: Rincer le déversement à grandes eaux. Déversements importants: Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Aucune recommandation particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Stocker à une température ne dépassant pas 25°C. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

Description d'usage Voir la feuille de l'information produit et étiquette pour l'usage détaillé de ce produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

IODE

MASOFILM [BPR]

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 0,1 ppm 1 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Non pertinent.
Protection des yeux/du visage	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale.
Protection des mains	Aucune protection pour les mains n'est requise.
Autre protection de la peau et du corps	N'est pas requise.
Protection respiratoire	Aucune protection respiratoire n'est requise.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Clair. Marron foncé.
Odeur	Faint Iodine.
pH	pH (solution concentrée): 4.00
Point de fusion	-1°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100°C @ 760 mm Hg
Point d'éclair	Furoncles sans clignoter ...
Densité relative	1.050 @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucun.
----------------------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Pas de risques particuliers de stabilité.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Voir les articles 10.1,10.4 & 10.5...
---	---------------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Les agents oxydants comme la vapeur d'iode peuvent être évolués...
-------------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

MASOFILM [BPR]

Produits de décomposition dangereux En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Effets toxicologiques Figures quoted below were from ATE (Acute Toxicity Estimate) Calculation Methods using LD50 or ATE figures provided by the raw material manufacturer.

Autres effets sur la santé Ce produit a une faible toxicité. Peut provoquer une forte irritation de la bouche, de l'oesophage et du tractus gastro-intestinal en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA orale (mg/kg) 21 705,43

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité BPR = Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité No Aquatic Toxicity Data for this product. Any data for ingredients with aquatic toxicity provided by the raw material manufacturer can be made available on request.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas connu.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Méthodes de traitement des déchets De petites quantités peuvent être mélangées avec de l'eau et jetées à l'égout. Les volumes plus importants doivent être envoyés à une décharge approuvée pour élimination... S'assurer que les récipients sont vides avant rejet... À la fin du traitement, les solutions utilisées peuvent être évacuées vers l'égout municipal ou éliminées dans le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet dans une usine de traitement des eaux usées sur site. Éliminer le produit non utilisé et l'emballage conformément aux exigences locales et / ou nationales..

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Non réglementé.

14.1. Numéro ONU

MASOFILM [BPR]

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Fiche de données de sécurité préparée conformément à REACH règlement (UE) n ° 2015/830 (qui modifie le règlement (CE) n ° 453/2010 & 1907/2006)...

La classification est par Lire-de l'autre côté de formulations semblables pour lesquels des données de test est disponible...

Les ingrédients sont indiqués avec classement dans les de la réglementation GHS/CLP- (CE) n ° 1272/2008 classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges...
RÈGLEMENT (UE) No 528/2012 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 22 mai 2012 concernant la mise à disposition sur le marché et l'utilisation des produits biocides [BPR].

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Kemikaaliturvallisuusarviointia ei ole toteutettu, koska tämä tuote on seos..

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
GHS: Système général harmonisé.
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
BPR: Règlement sur les produits biocides...

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique
Eye Dam. = Lésions oculaires graves
Eye Irrit. = Irritation oculaire
NC (Not Classified) = Non classé
Skin Corr. = Corrosion cutanée
Skin Irrit. = Irritation cutanée
STOT SE = Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Références littéraires clés et sources de données

Fiche de Données de Sécurité, Divers fabricants... CLP classe - Tableau 3.1 Liste de classification et d'étiquetage harmonisés de substances dangereuses ... ECHA - C&L Inventory database.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

La classification est par Lire-de l'autre côté de formulations semblables pour lesquels des données de test est disponible ... Plus BPR a imposé des déclarations de H & P...

Commentaires sur la révision

FDS émise pour correspondre au texte et à la classification du règlement sur les produits biocides...

MASOFILM [BPR]

Date de révision 21/04/2020

Révision 7

Statut de la FDS Les Mentions de danger énumérées ci-dessous dans la présente section n ° 16 se rapportent aux matières premières (ingrédients) dans le produit (comme indiqué à la section 3) et non le produit lui-même. Pour des Mentions de danger relatives à ce produit, consulter la section 2...

Mentions de danger dans leur intégralité H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.